

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIÈRE EXPÉDITION

ETUDE DE

**Selarl DEFER-MOREL-HENRIOT dont le siège
social est 33 Quai louis Lapicque 88000 EPINAL
successeur de Me Corinne THIEBAUT-
GSCHWEND, et siège administratif & comptable 24
Rue Jean-Jacques Baligan à 88100 SAINT-DIE-
DES-VOSGES**

EPINAL

Tél: 03 29 82 53 52

Fax: 03 29 35 25 82

etude-thiebaut-gschwend@orange.fr

SAINT-DIE-DES-VOSGES

Tél: 03 29 56 16 72

Fax: 03 29 55 48 79

morel-defer@wanadoo.fr

et: defer-morel-henriot@atelca.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE QUINZE
ET LE QUATORZE AVRIL**

A LA REQUÊTE DE :

La **BANQUE CIC EST**, venant aux droits de la **SNVB** suivant PV d'assemblée générale en date du 20 décembre 2007, société anonyme au capital de 225 000 000.00 €, immatriculée au RCS Strasbourg sous le n° 754 800 712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger-Valentin à Strasbourg (67000) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de **Me Francis KIHLE**, avocat au Barreau d'Epinal, membre de la **SELARL Lorraine Défense & Conseil**, au Barreau d'Epinal, 14 Quai Colonel Sérot, 88000 EPINAL, qui se constitue et continuera d'occuper sur le présent et ses suites.

Procédant en exécution du Livre III et des articles R.322-1 à R.322-3 du CPCE et suite aux commandements de payer valant saisie immobilière en date du 25 et 26 mars 2015, délivrés respectivement par **Me Duroux** et **Me Proner**, j'ai

Me Michel HENRIOT, Huissier de Justice associé de la **Selarl DEFER-MOREL-HENRIOT** dont le siège est 33 Quai Louis Lopicque, successeur de **Me THIEBAUT-GSCHWEND**, et le siège administratif & comptable 24 rue J.J Baligan 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

procédé à la description des biens immobiliers appartenant à:

Mme [REDACTED] à Remiremont, de nationalité française, domiciliée chez **M. Bruno WEYH**, 151 Bld Domenoves 34750 Villeneuve les Maguelone;

M. [REDACTED] à Nancy, de nationalité française, précédemment domicilié **Le Mas Trouchaud** 975 route d'Arles à Aigues Mortes (30220), dont la dernière adresse connue est 364 Allée de l'Amérique Latine App 126, 30000 Nîmes

Soit:

Commune de SAINT NABORD

Un chalet à usage d'habitation sis rue des Trois Sapins, cadastrée Section A n° 2334 d'une contenance de 7 a.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et tout servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

PREMIERE EXPEDITION

Je certifie m'être rendu ce jour à Saint Nabord rue des Trois Sapins où est présent aux fins de réaliser les diagnostics immobiliers pour Arliane M. Eric THOMAS de la Sarl éponyme.

- M. P. MANSUY, serrurerie Lauvergnat, est présent pour l'ouverture des portes.
- M.Le Maire de la commune est présent en vertu de l'Art L.322-2. CPCE

Cette maison est libre d'occupation, vide.

DESCRIPTION

SITUATION

Générale:

Commune du Canton d'epinal, de l'Arrondissement et de la Circonscription de Remiremont de 3972 habitants pour une superficie de 3850 ha dont 2089 boisé, située sur l'axe Metz-Epinal/Epinal voie express n°57.

Locale:

Bien immeuble sis sur le côté est d'une rue dans une zone urbaine mixte comportant des constructions à dominante pavillonnaire ainsi que d'autres à vocation économiques.

Il est en bordure de rue, elle-même en bordure de la voie express en ouest, avec sur son côté est, une petite voie de chemin de fer, à 15 m environ.

Conf: extrait de plan cadastral

EXTERIEUR

Sur ce terrain, sont implantées deux constructions: un chalet et un garage.

Vues du nord-ouest vers le sud-est



du sud-ouest vers le nord-est



LE CHALET

EXTERIEUR

Il s'agit d'une construction en madriers de bois avec isolation interne sur structure bois, couverte d'un toit à deux pans de tuiles plates béton avec rives lui aussi isolé par laine de verre.

La construction est quasiment carrée de 10 x 10m en incluant la terrasse couverte en sud-est et le bow-window nord-ouest, de plein pied.

Le chauffage est assuré par trois pompes à chaleur air/air ainsi qu'un poêle à pellets, la production d'eau chaude par un ballon électrique Olympic. L'assainissement semble individuel mais le défaut d'entretien du terrain ne permet pas d'en être certain.

Les menuiseries sont en PVC à double vitrage, les portes intérieure en bois. Le tableau électrique a été retiré.

L'ensemble est de fabrication de bonne qualité.



INTERIEUR

La porte d'entrée principale est placée en nord-est, ouvre sur une vaste pièce occupant tout le rez-de-chaussée mis à part l'angle sud.

Le sol est couvert d'un parquet flottant, les murs sont en madriers teinte bois. L'éclairage est assuré par le bow-window, une fenêtre en nord-est, une porte-fenêtre en sud-ouest et une autre en sud-est sur cuisine.

Un escalier central en colimaçon à noyau métal, garde-corps métal et main courante bois conduit à la mezzanine et à l'étage. Le poêle à pellets est placé au centre, avec conduit inox montant au toit pour sa ventouse.

Tout est en bon état.



Sur le côté sud-est de la pièce, a été installée une cuisine moderne ouverte, avec caissons, tiroirs sous plan de travail et caissons en partie haute. Un évier résine muni d'un mitigeur, un four et une hotte Brandt, une plaque de cuisson gaz bouteille, un lave-vaisselle Fagor. Ensemble en bon état.

Un RDC; séjour, cuisine, pièce technique, dégagement, toilettes, salle de bains.

Une mezzanine avec trois chambres.

PREMIÈRE EXPÉDITION



Dans l'angle est du chalet, avec porte d'entrée sur le côté de celle d'entrée, une petite pièce à usage technique, au sol béton, toit en sous-pente isolé et éclairée d'une fenêtre en nord-est permet par une porte en sud-ouest l'accès à la terrasse couverte. Le ballon électrique s'y trouve ainsi que le départ du câblage électrique, la platine du réseau d'eau.

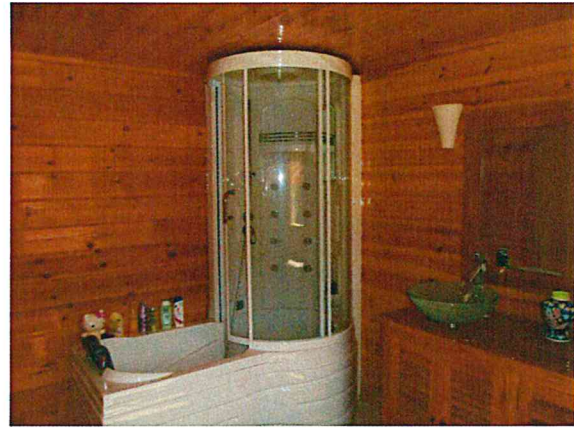


PREMIÈRE EXPÉDITION

Dans la façade sud-ouest, à côté de la porte-fenêtre, une cloison bois avec passage ouvert délimite un espace de rangement dans lequel sont intégrées deux portes. L'une pour les toilettes avec fenêtre en sud-ouest, une cuvette à réservoir dorsal à double chasse d'eau, l'autre pour la salle de bains avec une fenêtre toujours en sud-ouest, une baignoire à douche intégrée, deux vasques de verre sur meuble bois, une table dessus marbre.

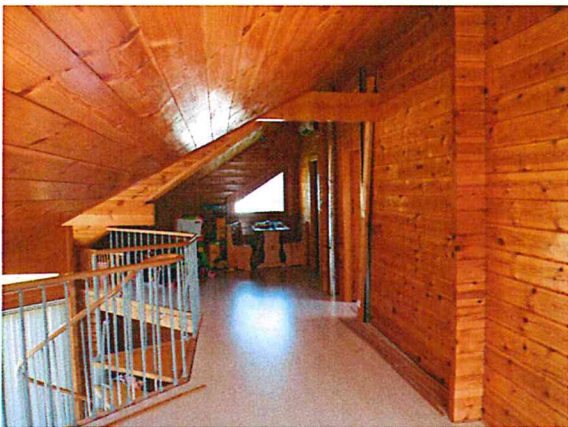


PREMIÈRE EXPÉDITION



MEZZANINE ET ETAGE

Par l'escalier, l'arrivée se fait sur une mezzanine éclairée par le bow-window et occupant la moitié nord-ouest du chalet. Un groupe interne de chauffage s'y trouve.



Dans l'autre moitié, sont placées trois chambres toutes en lambris bois, parquet flottant et en sous-pente.

L'une côté sud-ouest avec fenêtre en cette direction, l'autre centrale avec velux et la dernière côté nord-est avec fenêtre en cette direction. Elles ont les trois un convecteur électrique.

sud-ouest



centrale



nord-est



PREMIÈRE EXPÉDITION

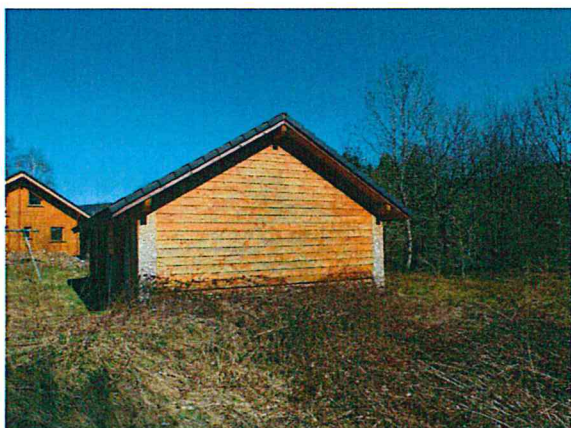
LE GARAGE

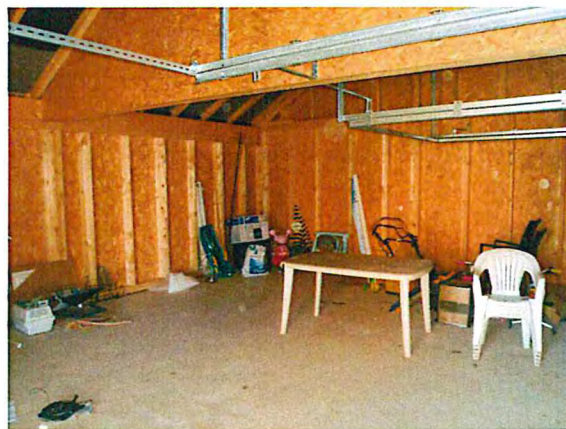
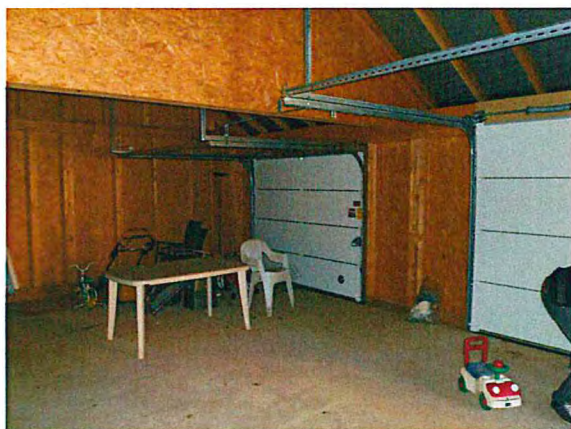
Monté sur dalle béton, en panneaux d'OSB protégé d'un bardage bois et couvert d'un toit deux pans à tuiles plates béton ardoisées et isolation par film à avancée en nord-est.

Il est rectangulaire, de 10 x 5m, orienté nord-est / sud-ouest.

Deux portes sectionnelles manuelles, à panneaux sandwich, ouvrent en nord-ouest.

Tout est en bon état.





PREMIERE EXPÉDITION

Entre garage et chalet, une cabane d'enfant de 5.80m² est montée, en état médiocre.

URBANISME

Le plan cadastral est annexé au présent acte ainsi que le règlement d'urbanisme (PLU) applicable à la zone UC dans laquelle se situe cette propriété.

SURFACE: le calcul est annexé au présent acte.

Et de tout ce qui précède, je me suis retiré pour consulter et obtenir en mairie de Saint – Nabord le plan local d'urbanisme et dresser en trois heures le présent Procès-verbal de description en deux originaux dont "l'original" pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de Justice soussigné et la "première expédition" pour être remise à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.

Détail des opérations nécessaires:

Un déplacement en Mairie,
Prise de rendez-vous pour diagnostics, ouverture et assistance
Réalisation de la description,
Rédaction du procès-verbal, copies, photographies.

Pièces annexées:

Extrait cadastral,
Calcul des surfaces
Extrait du PLU

Coût:

Honoraires	Art6 (105)	226.60
Transport	Art 18	7.67
Honoraires	Art 16	150.00
Total ht		384.27
tva		76.85
taxe fixe		11.16
débours		20.00
total ttc		492.28



DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

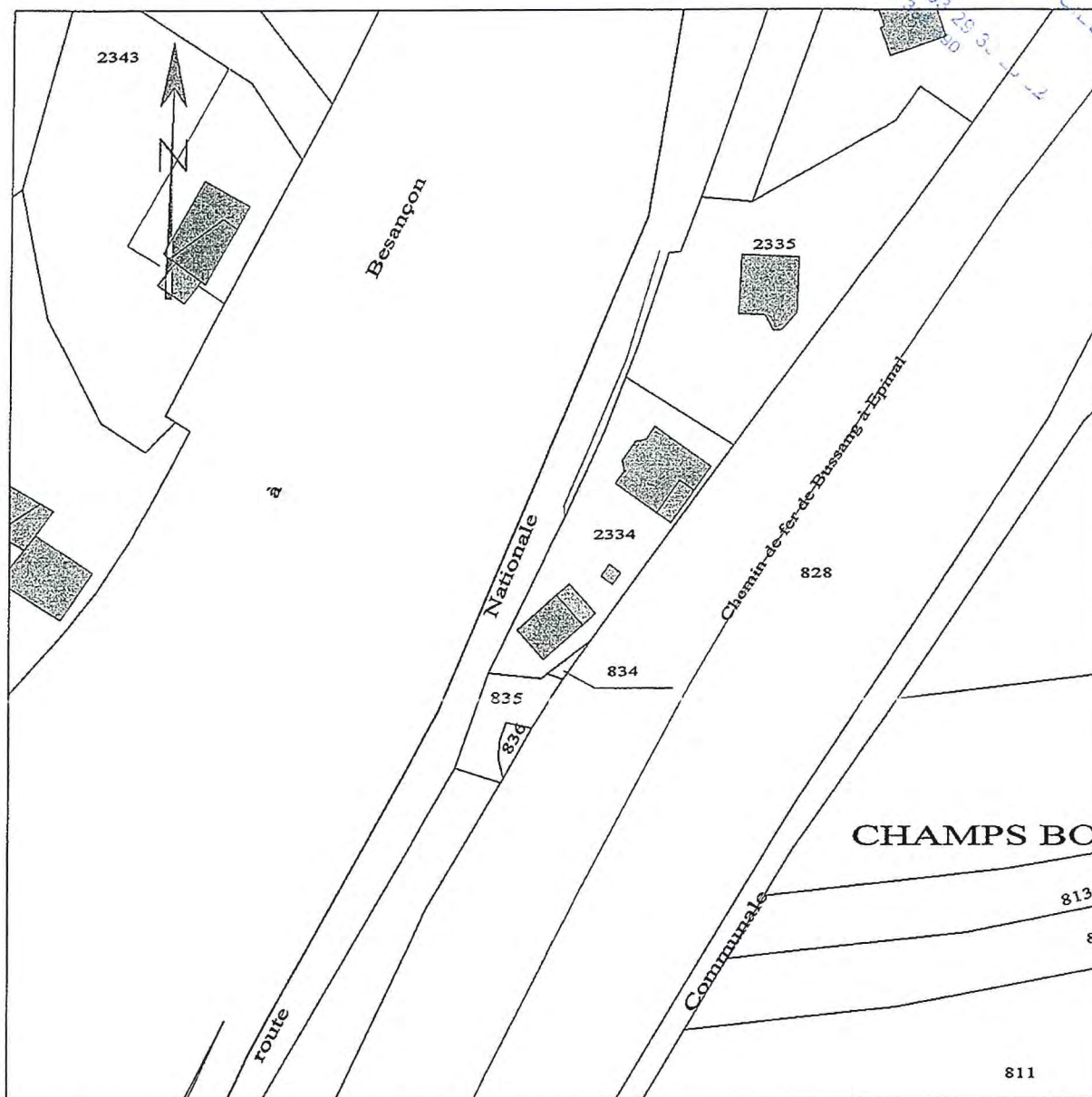
SERVICE DU PLAN

Section: ..

St Nabord

Echelle: 1/1000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 08/04/2015
Signature